

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 OCTOBRE 2022****COMMUNE
DE
PLOUHINEC****Morbihan****Date de convocation**
27 septembre 2022**Date de publication**
10 octobre 2022**Nombre de
conseillers
en exercices 29
présents 23
votants 28**

L'an deux mil vingt-deux, le quatre octobre à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en la grande salle de l'espace Jean-Pierre Calloc'h, en séance publique, sous la présidence de Madame Sophie LE CHAT.

Présents : Mme Sophie LE CHAT, M. Stéphane SANCHEZ, Mme Alexandra HEMONIC, M. Philippe LE GUYADER, Mme Julie LE LEUCH, M. Pierre STEPHANT, Mme Sarra MONJAL, M. Régis JAFFRÉ, Mme Marina GERARD, Mme Audrey PESSEL, M. Jean-Marc CHABROL, Mmes Sidonie BOUSSEMARD, Maud COCHARD, MM Benoît CROQ et Jean-Jacques GUILLERMIC, Mme Emmanuelle JEHANNO, M. Guillaume KERVINGANT, Mme Sabine LE BARON, M. Eddy LE CLANCHE, Mmes Véronique LE SERREC, Stéphanie LE SQUER, Nolwen LE TRIBROCHE et Anne MILES.

Absents :

Mme Catherine CORVEC, Mrs Thomas FILLON, Franz FUCHS et Michel GUILLEVIC, Mmes Armande LEANNEC et Marie-Christine LE QUER.

Procurations :

M. Thomas FILLON donne pouvoir à Stéphane SANCHEZ
M. Michel GUILLEVIC donne pouvoir à Mme Sophie LE CHAT
Monsieur Franz FUCHS donne pouvoir à Sabine LE BARON
Mme Armande LEANNEC donne pouvoir à Stéphanie LE SQUER
Mme Marie-Christine LE QUER donne pouvoir à M. Jean-Jacques GUILLERMIC

Secrétaires de séance :

Emmanuelle JEHANNO

2022-10-1.1.1 - Tarifs des chalets dans le cadre du marché de Noël

Rapporteur : Sarra MONJAL

Dans le cadre du marché de Noël, il est proposé de modifier les tarifs des chalets comme suit :

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC Marché de Noël "Plouhinec, destination Noël"		
Type de prestation	Montants actuels	Nouvelle Proposition
Electricité fournie		
Location de chalet	40€/week-end 100€ les 3 week-end	15 €/jour 50 €/4 jours
Tonnelle 3x3	20€/week-end 50€ les 3 week-end	Tonnelles non proposées à la location
Emplacement nu 3ML	8€/week-end 20€ les 3 week-end	8 €/jour 30 € pour 4 jours
Mètre linéaire supplémentaire		2 € ML
Caution		100,00 €

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 22 septembre 2022,

Après en avoir délibéré et voté, à l'unanimité, l'assemblée délibérante :

- **VOTE les tarifs présentés dans le tableau détaillé ci-dessus.**

Fait en mairie le 04 octobre 2022

Au registre suivent les signatures.

La Maire,

Sophie DE CHAT



La secrétaire de séance

Emmanuelle JEHANNO



Envoyé en préfecture le 10/10/2022

Reçu en préfecture le 10/10/2022

Affiché le 10/10/2022

ID : 056-215601691-20221004-202210111-DE

